



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

147^e Assemblée de l'UIP

Luanda (Angola)
23-27 octobre 2023



Favoriser l'égalité des sexes au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies

*Motion adoptée par la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP
(Luanda, 25 octobre 2023)*

La Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP estime que l'égalité des sexes est un catalyseur essentiel de la démocratie et du développement durable.

L'égalité des sexes est reconnue dans un certain nombre d'engagements internationaux de haut niveau, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'objectif 5 des objectifs de développement durable.

La réalisation de l'égalité des sexes dans la prise de décision à tous les niveaux, y compris dans les parlements, est un objectif clé de l'UIP et des Nations Unies.

La résolution 76/269 de l'Assemblée générale reconnaît la sous-représentation des femmes dans le domaine de la diplomatie et proclame le 24 juin Journée internationale des femmes dans la diplomatie.

Néanmoins, 75 % des représentants permanents à l'Assemblée générale des Nations Unies sont des hommes.

La Commission appelle tous les parlements à :

1. revoir le processus de recrutement de leur corps diplomatique national afin de s'assurer que les femmes sont encouragées à postuler et qu'elles ont les mêmes possibilités d'avancement que les hommes ;
2. exhorter le gouvernement à fixer une échéance à laquelle les femmes et les hommes seront représentés en nombre égal dans le corps diplomatique et à fournir régulièrement au parlement des informations actualisées ;
3. utiliser les processus parlementaires pour examiner la nomination par leur gouvernement des représentant(e)s permanent(e)s auprès des Nations Unies (New York, Genève, Vienne) et des diplomates de haut rang dans les capitales du monde entier du point de vue de l'égalité des sexes ;
4. rencontrer chaque année leur représentant(e) permanent(e) auprès des Nations Unies, afin de leur demander des précisions sur les progrès réalisés en vue de rendre l'Assemblée générale des Nations Unies plus équilibrée du point de vue de l'égalité des sexes ;
5. célébrer la Journée internationale des femmes dans la diplomatie par une audition parlementaire et d'autres initiatives visant à accroître la visibilité de cette question dans la politique gouvernementale, dans les médias nationaux et auprès du grand public.

F

#IPU147